

30-OCT-2008
2008-4083

BEDOUKIAN TPW PHÉROMONE TECHNIQUE

UNIQUEMENT DESTINÉE À LA FABRICATION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE

E-4-Tridecenyl Acetate 93,95%
Z-4-Tridecenyl Acetate 2,96%

Attention: Irritant pour la peau et les yeux. Sensibilisateur potentiel pour la peau.

No. D'HOMOLOGATION 25104 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu Net Kg Numéro de lot_____

Bedoukian Research Inc.
21 Finance Drive
Danbury, CT
USA06810-4192
(203)830-4000

3M Canada Company
P.O. Box 5757
London, Ontario
Canada N6A4T1
(519)452-6767

MODE D'EMPLOI: A utiliser uniquement pour la fabrication, la formulation, le reconditionnement ou le déversement dans un nouveau contenant de produit antiparasitaire destiné seulement pour l'exportation à partir du Canada.

PRÉCAUTIONS: Attention: entraîne l'irritation de la peau et des yeux. Peut provoquer une sensibilisation cutanée. Ne pas mettre au contact de la peau, dans les yeux ou sur les vêtements. Eviter d'inhalier les vapeurs. Porter des gants résistants aux produits chimiques lors de la manipulation du concentré.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX:

Ne pas déverser les effluents contenant ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou l'eau publique. Ne pas déverser les effluents contenant ce produit dans les systèmes d'égoûts.

PREMIERS SOINS: En cas de contact cutané ou avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés.

Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact oculaire, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.□□

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter en fonction des symptômes.

ENTREPOSAGE: Conserver dans le récipient d'origine pendant le stockage. Stocker dans un endroit frais et sec, loin des graines, aliments, fertilisants et autres pesticides.

ÉLIMINATION: Les préparateurs canadiens de ces produits doivent éliminer les contenants conformément aux règlements municipaux et provinciaux. Pour obtenir plus de détails sur le nettoyage des déversements, communiquer avec l'organisme provincial de réglementation ou avec le fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

□

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))